



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-2028 S ISONET LE

Maisons-Alfort, le 9 juin 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ISONET LE, n° intrant 2040163**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'AFSSA des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par SHIN-ETSU International, relatif à la préparation ISONET LE, n° 2040163.

Considérant que le demandeur n'a pas fourni les pièces demandées le 16/04/07 pour compléter son dossier ;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ISONET LE, présentée par SHIN-ETSU international.

Pascale BRIAND